

Jean-Bouin : un recours pour bloquer la démolition

Le chantier de démolition du stade Jean-Bouin va-t-il connaître les mêmes ratés que celui des Halles ? A quelques semaines des premiers coups de pioche, une procédure vient d'être engagée par la PEEP du collège-lycée Jean-Baptiste-Say (XVI^e) pour demander un blocage des travaux. Un recours a été déposé le 26 mai au tribunal administratif. « Nous estimons que les réserves émises par le commissaire-enquêteur

lors de l'enquête publique n'ont pas toutes été levées par la Ville. Il reste encore des incertitudes sur les lieux où les enfants iront suivre leurs cours d'EPS quand le stade Jean-Bouin sera démolit », explique l'avocat des parents d'élèves.

Du côté de la mairie de Paris, on affiche une certaine sérénité face à ce nouveau bâton glissé dans les roues du projet Jean Bouin. « Nous avons trouvé des lieux de transfert : Hébert,

Lenglen... pour accueillir les élèves l'an prochain en attendant que les pelouses de l'hippodrome d'Auteuil soient réaménagées. Tout est organisé », assure-t-on au cabinet du maire de Paris.

Suspendus au feu vert de Jean-Louis Borloo

Mais sur ce dernier point, les parents d'élèves affiliés à la PEEP jugent que les incertitudes demeurent. « Pour le

moment, le réaménagement des pelouses n'est pas acté », souligne M^e Bloch, l'avocat. Le ministre de l'Environnement, Jean-Louis Borloo, qui doit donner — ou pas — son feu vert au projet, ne s'est toujours pas prononcé. « La décision de l'Etat est imminente », affirme-t-on dans l'entourage du maire de Paris.

Le recours déposé par la PEEP sera étudié par le juge mercredi prochain.